

**INPUT EC460 4X3L BOT BE**Version 3 / B
1020000090101/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/
L'ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	INPUT
Code du produit (UVP)	05988667
Utilisation	Fongicide
Société	Bayer CropScience SA-NV J.E. Mommaertslaan 14 1831 Diegem (Machelen) Belgique
Téléphone	+32(0)2/535 63 11 (8:00h à 17:00h)
Téléfax	+32(0)2/534 35 76
Service responsable	E-mail : daniel.goovaerts@bayer.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+32(0)35/403 070 (après 17:00h et avant 8:00h) Bayer Antwerpen NV
Centre Anti-Poison	+32(0)70/245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Nocif par inhalation et par ingestion.
Irritant pour les yeux et la peau.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**

Concentré émulsionnable (EC)
Prothioconazole 160 g/l, Spiroxamine 300 g/l

Composants dangereux

Nom	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Prothioconazole	178928-70-6	N	R51/53	16,30
Spiroxamine	118134-30-8	Xn, N	R20/21/22, R38, R43, R50/53	30,60
N,N-Diméthyldécane-1-amide	14433-76-2 238-405-1	Xi	R36/38	> 20,00

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.



INPUT EC460 4X3L BOT BE

Version 3 / B
102000009010

2/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Avis aux médecins

Traitement

Traiter de façon symptomatique.

En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :

Acide chlorhydrique (HCl)

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes de soufre

Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**INPUT EC460 4X3L BOT BE**Version 3 / B
1020000090103/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL****Précautions individuelles**

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conseils supplémentaires

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

II Pas de précautions spéciales.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur original.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériau approprié

PEhd (polyéthylène haute densité)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Prothioconazole	178928-70-6	1,4 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Spiroxamine	118134-30-8	0,57 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*



INPUT EC460 4X3L BOT BE

Version 3 / B
102000009010

4/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Porter un appareil respiratoire filtrant les gaz et vapeurs organiques avec un facteur de protection de 10 (Norme Européenne EN140 Filter Type A ou équivalent). Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarrasser en suivant les prescriptions du fabricant.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide, limpide à légèrement turbide
Couleur	jaune foncé
Odeur	aromatique

**INPUT EC460 4X3L BOT BE**Version 3 / B
1020000090105/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012**Données de sécurité**

pH	6,0 - 8,0 à 1 % (23 °C) (eau désionisée)
Point d'éclair	> 149 °C
Densité	env. 0,98 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	émulsionnable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
-----------------------	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 500 - < 1.000 mg/kg Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) env. 2,212 mg/l Durée d'exposition: 4 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 4.000 mg/kg Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation de la peau	Irritant pour la peau. (lapin) Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation des yeux	Irritant pour les yeux. (lapin) Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Prothioconazole n'a pas causé de toxicité organo-toxique spécifique lors des études expérimentales menées chez des animaux.

Spiroxamine n'a pas causé de toxicité organo-toxique spécifique lors des études expérimentales menées chez des animaux.

Evaluation de la mutagénèse

Prothioconazole n'a pas été reconnu comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

Spiroxamine n'a pas été reconnu comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Prothioconazole n'a pas été reconnu comme cancérigène lors des études chroniques par

**INPUT EC460 4X3L BOT BE**Version 3 / B
1020000090106/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012

voie orale chez le rat et la souris.

Spiroxamine n'a pas été reconnu comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Prothioconazole s'est avéré toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. La toxicité pour la reproduction observée dans le cas de la substance Prothioconazole est liée aux propriétés toxicologiques générales.

Spiroxamine s'est avéré toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. La toxicité pour la reproduction observée dans le cas de la substance Spiroxamine est liée aux propriétés toxicologiques générales.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Prothioconazole a provoqué des effets toxiques sur le développement, seulement à des doses toxiques pour les mères. Les effets sur le développement observés avec Prothioconazole sont liés à la toxicité maternelle.

Spiroxamine a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Spiroxamine sont liés à la toxicité maternelle.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 6,57 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 6,3 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les plantes aquatiques	CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata) 0,16 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire

Les données écologiques concernent une formule similaire.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**INPUT EC460 4X3L BOT BE**Version 3 / B
1020000090107/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADN**

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (SPIROXAMINE SOLUTION)
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROXAMINE SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPIROXAMINE SOLUTION)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Prothioconazole
- Spiroxamine

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement



INPUT EC460 4X3L BOT BE

Version 3 / B
102000009010

8/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012

Phrase(s) R

- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Contient 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-2-hydroxy-3-phenylpropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thione, Spiroxamine. Peut déclencher une réaction allergique.

Phrase(s) S

- S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Étiquetage suivant la législation belge et luxembourgeoise :

Symbole(s)

- Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

- S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Information supplémentaire

|| Classement OMS : II (Modérément dangereux)

Législation nationale

Numéro d'agrément / 9719/B
Belgique
Classe de toxicité (Belgique) B

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.



INPUT EC460 4X3L BOT BE

Version 3 / B
102000009010

9/9
Date de révision: 05.04.2012
Date d'impression: 05.04.2012

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

||Objet de la révision: Section 11 : Informations toxicologiques sur les STOT et CMR.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.